

GROUPE ELYSÉES EDUCATION



ATPL(A) THEORIQUE

Formation en présentiel



PRÉSENTATION

La licence de pilote de ligne ATPL (A) permet d'exercer la fonction de pilote de ligne sur les avions des compagnies aériennes agréées par l'EASA.

La licence de pilote est décernée dès lors que le candidat a validé le parcours suivant :

- Formation théorique sanctionnée par la réussite au 13 examens
- Formation pratique sanctionnée par la réussite à l'épreuve en vol.

L'IAAG prépare les candidats au passage des 13 examens théoriques (examens organisés par la DGAC).

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Préparer les candidats aux examens des 13 certificats de l'ATPL (A) théorique organisés par la Direction Générale de l'Aviation Civile française.

A l'issue de la formation, si le candidat a réussi les examens, il devra suivre une formation pratique pour devenir pilote de ligne.

DURÉE ET ADAPTATION DE PARCOURS

Durée totale de 850h de formation en présentiel sur une durée de 8mois.

PRÉ-REQUIS :

- Avoir 18 ans
- Être titulaire de la licence PPL(A)
- Être détenteur du certificat d'aptitude à la visite médicale de classe 1 (préconisé)

POURSUITES POSSIBLES

Formation ATPL (A) pratique

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Candidats sélectionnés sur dossier (entretien et positionnement)
- Rentrée en septembre de chaque année ; clôture des inscription 1 mois avant le début de la formation

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

IAAG rend accessible sa formation aux apprenants en situation de handicap en réalisant les adaptations nécessaires :

Coordonnées du Référent Handicap
handiformation@iaag-aero.com
03 28 42 94 44

COÛT DE LA FORMATION

Cout de la formation :

- Sans livrets de formation : 7920 € HT
- Avec livrets de formation : 8999 € HT

INSCRIPTION AUX EXAMENS DGAC

L'inscription à l'examen est à l'initiative du stagiaire. Sur demande l'IAAG peut assister le candidat dans cette démarche .

Les frais d'inscription aux examens sont à régler en sus auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile française.



CHIFFRES CLÉS

OUVERTURE
DE LA PREMIERE
SESSION EN
SEPTEMBRE 2021

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La formation s'organise en 4 temps :

- Une session de remise à niveau en mathématiques et physique.
- 3 modules d'enseignement professionnel théorique.

Les enseignements théoriques sont dispensés en salle de cours sur le site de la Motte au Bois en face à face pédagogique.

Remise à Niveau

Mathématiques

Physique

Module 1

002 - Instrumentation

061 - Navigation générale

050 - Météorologie

040 - Performances humaines et limites

Module 2

062 - Radionavigation

021 - Connaissances générales des aéronefs : cellule et systèmes, électricité, centrale électrique et équipement d'urgence

010 - Droit aérien

033 - Planification de vol et surveillance de vol

090 - Communication

Module 3

070 - Procédures opérationnelles

081 - Principes de vol (Avion)

032 - Performances (Avion)

031 - Masse et équilibre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat dispose de 4 tentatives par certificat au travers de 6 sessions d'examens maximum conformément aux critères du § FCL.025b) du règlement Aircrew.

Seuil de réussite : 75% des points attribués à l'épreuve.

A PROPOS DE L'IAAG

Créé en 1962, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange a été développé en étroite collaboration avec les compagnies aériennes françaises (Air France, Air Inter et UTA) afin de répondre aux besoins du secteur aérien en personnels de maintenance aéronautique et pilotes de ligne. Basé sur l'aérodrome de Merville (59) et au Château de la Motte au bois, l'institut dispose d'importants moyens de formation (avions réformés, ateliers , simulateur...).

Près de 15 000 techniciens et pilotes ont été formés à l'IAAG depuis sa création.



Pour suivre votre projet de formation dans les meilleures conditions, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange vous propose une solution d'hébergement et de restauration au sein de son campus de La Motte au Bois.

Au cœur de la forêt de Nieppe, ce lieu chargé d'histoire aéronautique, qui détient une centaine de chambres, vous propose le choix entre 4 catégories.

Plus de renseignement via :

Téléphone : +33 (0) 3 28 42 94 26 | Mail : hebergement@iaag-aero.com



**IAAG Château de la Motte au Bois
Place Amaury de la Grange
59190 MORBECQUE
03 28 42 94 44 - contact@iaag-aero.com**

